

Non remplacement des enseignants

Conséquence directe des suppressions de postes

Depuis 2002 et les gouvernements UMP de Sarkozy, ce sont plus de 70 000 postes de professeurs qui ont été supprimés. L'arrivée du PS au pouvoir en 2012 aurait pu laisser espérer un mieux, d'autant que le recrutement faisait parti des promesses de Hollande. Quasiment 3 ans plus tard, le bilan est nul. Les recrutements ont tout juste comblé les départs en retraite et la hausse démographique (article récent du journal Le Monde).

Les conséquences sont nombreuses :

- classes surchargées
- non remplacement de professeurs absents
- baisse de la prise en charge des élèves en difficulté ou en situation de handicap
- charge de travail alourdie pour les enseignants

Pour toute réponse, le gouvernement socialiste de Hollande propose des pseudos réformes censées être des solutions miracles pour combler la dégradation de l'Éducation nationale qu'ils ont eux-mêmes orchestrée.

Une réforme des rythmes scolaires inadaptée qui cache un nouveau recul pour l'école publique. La casse de l'éducation prioritaire recommence. Les mesurette vont bon train pour tenter de

faire bonne figure. Aujourd'hui, on nous sort du chapeau une éducation à la citoyenneté, elle aussi censée contrer le désengagement de l'État. Toutes ces mesures ont un point commun, elles coûtent peu ou pas du tout au gouvernement. Personne ne s'y trompe, l'école va mal faute d'investissement.

BOYCOTT, MOBILISATION

MATÉRIEL (TRACTS, AFFICHES, ...)

ÉCHANGER, S'ORGANISER

**Saint-Quentin
Permanences**

Tous les lundis de 17 à 19h
au 22, rue de la Pomme Rouge



Pour nos enfants, pour l'école publique, exigeons :

- le retrait des décrets Peillon et Hamon instaurant la réforme des « rythmes scolaires »
- la baisse des effectifs dans les classes par le recrutement d'enseignants supplémentaires
- l'augmentation des budgets alloués aux écoles par les municipalités (à Saint Quentin, parmi les plus basses du département)

Communistes, nous continuons de soutenir le mouvement des enseignants et personnels des écoles, celui des agents communaux et des parents d'élèves.

**Oui, il faut tout remettre à plat,
en commençant par abroger le décret Peillon !**